

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 06 février 2023

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 30/01/2023

Présents : 16

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 1

Votants : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-trois et le six février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Présents : Jean ARCAS, Daniel BARTHES, Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Josian CABROL, Béatrice FALCOU, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Pierre MATHIEU, Kléber MESQUIDA, Marie-Pierre PONS, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Séverine SAUR, Béatrice TÉROL, Didier VORDY

Représentés : Jean-Luc FALIP par Marie-Pierre PONS

Présents non votants :

Excusés : Jean-Noël BADENAS, Christian BIES, Thierry CAZALS, Catherine COMBES, Mariette COMBES, Elisabeth DAUZAT, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Audrey IMBERT, Jean-Louis LAFAURIE, Marie LORENTE, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Pierre POLARD, Jacques SOULIGNAC, Philippe VIDAL

Absents :

Objet: Procès-verbal du Comité syndical du 7 décembre 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX et le SEPT DÉCEMBRE à 14 heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles se sont réunis à la salle du Conseil municipal de la Mairie de Cessenon-sur-Orb.

Présents : J.ARCAS (CdC Du Minervois au Caroux), JN.BADÉNAS (CdC Sud Hérault), C.BIÈS (CdC Grand Orb), F.BOUTES (CdC Les Avant-Monts), L.BRUNET (CdC Sud Hérault), J.CABROL (CdC Du Minervois au Caroux), M.COMBES (CdC Grand Orb), E.DAUZAT (CdC Sud Hérault), B.FALCOU (CdC Du Minervois au Caroux), Y.FRAÏSSE (CdC Du Minervois au Caroux), D.GALTIER (CdC Les Avant-Monts), ML.GÉRONIMO (CdC Grand Orb), M.GIL (CdC Les Avant-Monts), M.LORENTE (CdC Les Avant-Monts), P.POLARD (CdC Sud Hérault), MP.PONS (Conseil Départemental), O.ROUBICHON-OURADOU (CdC Grand Orb), S.SAUR (Conseil départemental), D.VORDY (CdC du Minervois au Caroux), R.AFFRE (CdC Sud Hérault).

Représentés : K.MESQUIDA (Conseil départemental) par MP.PONS, D.BARTHES (CdC Les Avant-Monts) par F.BOUTES, JL.LAFAURIE (CdC Grand Orb) par C.BIÈS, P.MATHIEU (CdC Grand Orb) par ML.GÉRONIMO.

Excusés : C.COMBES (CdC Sud Hérault), JL.FALIP (Conseil Départemental), J.GARCIN-SAUDO (Conseil Départemental), V.GAUDY (Conseil Départemental), A.IMBERT (Conseil Départemental), C.MORGO (Conseil Départemental), M.PASSIEUX (Conseil Départemental), J.SOULIGNAC (CdC du Minervois au Caroux), B.TÉROL (CdC Les Avant-Monts), P.VIDAL (Conseil Départemental).

Assistaient également à la réunion : S.HERPSON (Pays HLV), JP.MATEO (Pays HLV), A.GALIBERT (Pays HLV), C.ROGER (Pays HLV), O.BARTHÉLEMY (Pays HLV), A.BOISARD (Pays HLV), C.REVAUX (Pays HLV).

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 14 heures.

L'ordre du jour est abordé :

2022-12-07-01 Approbation du Procès-verbal du Comité syndical du 25 octobre 2022, rapport présenté par Jean ARCAS : le procès-verbal de la séance du 25 octobre 2022 n'appelant pas de commentaire est adopté à l'unanimité.

2022-12-07-02 Santé : Convention d'adhésion à la médecine préventive 2023-2025 du Centre de Gestion 34, rapport présenté par Yves FRAISSE : la convention d'adhésion est adoptée à l'unanimité.

2022-12-07-03 Ligne de trésorerie, rapport présenté par Jean ARCAS : le comité syndical autorise à l'unanimité le président à réaliser une ligne de trésorerie d'un montant de 300 000 €.

2022-12-07-04 Débat d'Orientation Budgétaire 2023, rapport présenté par Marie-Pierre PONS et Jean ARCAS : Marie-Pierre PONS et Jean ARCAS co-présentent le débat d'orientation budgétaire qui porte sur le développement et l'attractivité, la politique de l'habitat, le cadre de vie durable et les politiques contractuelles.

Développement et attractivité

Afin d'accompagner le développement et l'attractivité territoriale, le Pays se propose d'intervenir sur différents axes portant sur l'économie, l'agriculture et la forêt, l'alimentation, l'oenotourisme et le patrimoine.

L'économie en direction de l'entreprise, avec l'accompagnement individuel des entreprises.

L'économie agricole, alimentaire et forestière avec :

- l'accompagnement et l'animation de la **filière des plantes à parfum aromatiques et médicinales** ;
- la mise en œuvre et l'animation du programme d'actions partenariales dans le cadre du **Projet Alimentaire Territorial** autour des quatre axes de réflexions et de travail retenus localement :
- l'appui au développement, la valorisation et la requalification de la **ressource bois de châtaigniers** ;
- l'animation du label « **Vignobles et Découvertes** »,
- L'animation du « **Pays d'art et d'histoire** » avec l'accompagnement de la **politique muséale à travers une mission Musée et des opérations d'inventaire du patrimoine,**

Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian »

Le Pays est la structure porteuse/gestionnaire de l'Opération Grand Site (OGS) « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » dans le cadre d'une gouvernance dédiée. La mise en œuvre de l'Opération Grand Site portera sur la mise en œuvre du programme d'action et le lancement de la mission d'appui à la candidature au label Grand Site de France.

Politique de l'habitat

La politique de l'habitat s'appuiera sur le nouveau Programme d'Intérêt Général (2022-2027), opération d'amélioration de l'habitat dont les interventions demeurent inchangées sur :

- le traitement de la précarité énergétique ;
- la lutte contre l'habitat indigne et indécent ;
- les travaux d'adaptation pour maintenir les personnes en perte d'autonomie ou handicapées dans leur logement ;
- le développement de l'offre locative privée et publique.

La politique de l'habitat s'appuie sur une opération façades « Colorons le Pays », et des conseils architecturaux et en matière d'économie d'énergie dans le cadre du Guichet Unique Rénov Occitanie.

Depuis 2015, le Pays Haut Languedoc et Vignobles est labellisé « **Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte** » et accompagne sur son territoire des projets innovants faisant émerger des nouveaux modèles de consommation et des opérations de réduction des consommations énergétiques. Dans ce cadre, le syndicat mixte s'est inscrit dans la démarche TEPOS (**Territoire à Énergie POSitive**) en 2018 et souhaite s'engager sur plusieurs actions :

- la lutte contre la pollution lumineuse par une action d'information/sensibilisation « Le jour de la nuit » et à travers un programme d'accompagnement des collectivités à l'expérimentation de l'extinction nocturne en partenariat avec le PNR et Hérault Énergies ;
- l'accompagnement d'une Conseillère en Énergie Partagée auprès des communes adhérentes pour réaliser des diagnostics du patrimoine public en vue de réduire les consommations d'énergie et le suivi des projets pour valoriser des certificats d'économie d'énergie.

Cadre de vie durable

En tant que lauréat TENMOD "Territoires de Nouvelles MOBilités Durables", un Plan de Mobilité Simplifié Écologique et Solidaire sera élaboré à l'échelle des quatre communautés de communes. A travers la mise en place d'une étude écomobilité et d'une concertation élargie, ce projet aura pour objectif d'identifier les enjeux et les attentes du territoire pour développer des solutions de mobilité adaptées et les intégrer dans le futur Contrat Opérationnel de Mobilité de la Région Occitanie.

Tournée vers la qualité de vie, la santé est associée à la notion de bien-être et de cadre de vie. Le Pays porte un second Contrat Local de Santé portant sur trois axes :

- améliorer l'accès aux soins de premier recours et aux soins urgents ;
- faciliter l'autonomie des personnes à risque de fragilité ;
- développer des comportements et des environnements favorables à la santé.

Dans le cadre d'une politique globale de développement à l'échelle du massif du Caroux, le pôle de pleine nature sera poursuivi et le territoire se positionnera pour répondre au nouvel appel à projets de la nouvelle génération. Des actions sport/santé pourront se développer à cette échelle et plus largement. Une action de communication dans les Gorges d'Héric sera mise en œuvre.

Politiques contractuelles

Le Pays assure le rôle d'entraîneur, d'animateur et de coordonnateur des politiques contractuelles du territoire. Il assure également la conduite des missions d'ingénierie auprès de ses partenaires, sous forme d'assistance technique, administrative et financière auprès des acteurs locaux, porteurs de projet tant publics (communautés de communes, communes) que privés (associations locales, groupements professionnels, ...).

Europe : LEADER/FEADER 2023-2027

Ce programme porte sur l'atténuation et l'adaptation aux dérèglements climatiques, sur l'amélioration des conditions de mobilité, sur les problématiques de santé, sur la reprise des exploitations agricoles et la diminution des surfaces en friche, sur le maintien du tissu économique et sur l'amélioration du cadre de vie.

Europe FEDER-FSE 2021-2027

Ce programme porte sur cinq grandes thématiques :

- Améliorer le cadre de vie des habitants ;
- Lutter contre la désertification médicale ;
- Développer l'hébergement d'urgence, à destination des populations fragiles et marginalisées ;
- Développer les équipements culturels, touristiques et de loisirs pour tous ;
- Moderniser et créer des centres de formation dédiés aux apprentis, aux formations paramédicales et/ou en travail social et d'éducation supérieure.

En tant que territoire organisé, le Pays accompagnera les maîtres d'ouvrages du territoire pour mobiliser des fonds s'insérant dans les thématiques citées ci-dessus.

État : Contrat de Relance et de Transition Écologique 2021-2026

Le Pays accompagne, met en œuvre et anime le Contrat de Relance et de Transition Écologique par un accompagnement méthodologique et technique des projets structurants, ainsi que le suivi du dispositif des Petites Villes de Demain. Il co-élabore également le programme opérationnel annuel.

Région : Contrat territorial Occitanie 2022-2028 avec le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles

Le Pays accompagne, met en œuvre et anime le contrat par un accompagnement méthodologique et technique des projets structurants, ainsi que le suivi du dispositif des bourgs-centres. Il co-élabore également le programme opérationnel annuel. Le Pays identifiera durant l'année les projets pouvant faire l'objet de fiches d'expérimentation à proposer à la Région.

Le budget total du Pays Haut Languedoc et Vignobles, fonctionnement et investissement s'élèvera donc **pour 2023 à la somme de 3 457 542 €**. Il s'élevait en 2022 à 3 721 282 € et à 3 198 824 € en 2021.

Le comité syndical prend acte du débat d'orientation budgétaire 2023.

2022-12-07-05 Habitat : Programme d'Intérêt Général 3, suivi-animation 2022/2023, rapport présenté par Francis BOUTES : le programme d'intérêt général est reconduit pour la période 2022-2027 avec une prise d'effet au 28 octobre 2022.

Ce programme s'inscrit dans un environnement différent qui prend en compte l'articulation avec le Guichet unique Renov'Occitanie ainsi qu'avec les Opérations de Revitalisation du Territoire (ORT).

- Le guichet unique est la porte d'entrée pour l'accompagnement des ménages concernés par la rénovation énergétique, 40 % des demandeurs relèvent d'une prise en charge dans le cadre de l'Anah.
- Les cinq communes engagées dans une ORT pourront bénéficier d'un avenant spécifique au PIG en cours si elles souhaitent co-financer les aides de l'ANAH. Il s'agit de Bédarieux, Magalas, Saint-Chinian, Olonzac et Saint-Pons de Thomières.

Ce nouveau programme couvrira l'ensemble du territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles sur la période 2022/2027 avec pour ambition la rénovation de :

- 120 logements locatifs ;
- 1250 Logements de propriétaire occupants ;
- 5 copropriétés soit 20 logements.

Les moyens mis à disposition du Programme d'Intérêt Général 3 sur les 5 ans :

- Une enveloppe ANAH d'aide aux travaux de 14 900 000 € ;
- Une enveloppe ANAH pour soutenir l'ingénierie de 1 205 600 € ;
- Une enveloppe départementale d'aide aux travaux de 1 491 000 € qui vient soutenir la politique de l'ANAH ;
- Une enveloppe départementale pour soutenir l'ingénierie de 494 414 €.

Le suivi animation sera poursuivi en régie. Le comité syndical valide à l'unanimité les objectifs et le suivi animation en régie de l'opération.

2022-12-07-06 Renouvellement de la convention pour la réalisation de l'Inventaire du patrimoine matériel du Pays d'art et d'histoire, rapport présenté par Marie-Pierre PONS : le comité syndical se prononce à l'unanimité pour le renouvellement de la convention de l'inventaire du patrimoine matériel du Pays d'art et d'histoire entre la Région et le Pays.

2022-12-07-07 Projet Alimentaire Territorial (PAT) – Renouvellement du label PAT et charte partenariale avec le Conseil Départemental de l'Hérault, rapport présenté par Marie-Pierre PONS : le comité syndical se prononce pour le renouvellement du Projet Alimentaire Territorial 2023-2027 et sur l'engagement du territoire dans le cadre de la charte du réseau départemental des projets alimentaires territoriaux de l'Hérault « Inter-PART 34 ».

2022-12-07-08 Partenariats dans le cadre de Vignobles et Découvertes « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc » avec le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs Occitanie (CRTLO), avec l'Agence de Développement Touristique de l'Hérault et avec la Fédération Nationale Vignobles et Découvertes, rapport présenté par Daniel GALTIER : le comité syndical valide à l'unanimité trois partenariats : dans le cadre de Vignobles et Découvertes « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc » avec le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs Occitanie (CRTLO), avec l'Agence de Développement Touristique de l'Hérault et avec la Fédération Nationale Vignobles et Découvertes et valide les participations financières, 100 € pour le CRTLO, 2 000 € pour l'ADT et 1 855 € pour la Fédération Nationale V&D.

2022-12-07-09 Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » : convention de partenariat 2022 avec la Communauté de communes du Minervois au Caroux, rapport présenté par Jean ARCAS : le comité syndical autorise le président à signer la convention de partenariat 2022 avec la communauté de communes du Minervois au Caroux qui contribue à la mise en œuvre des actions du programme OGS 2022 (poursuite de l'animation/coordination générale, de l'accompagnement/suivi des opérations liées à l'OGS,...), pour un montant de 31 767,52 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures.